

dossier de presse

Les Nouveautés de la rentrée dans le réseau TIL (transports interurbains de la Loire) et point sur les transports scolaires

par **Hervé REYNAUD, vice-Président chargé des finances, des transports interurbains et scolaires**

1 De Nouvelles améliorations sur le réseau TIL	2
1.1 Évolution des compétences et de l'offre	2
1.1.1 Une ligne 107 plus rapide entre St-Just St-Rambert et Saint-Etienne	2
1.1.2 Création d'un aller-retour express sur la ligne 111 Montbrison – Saint-Etienne	3
1.1.3 Simplification de l'itinéraire de la ligne 105 Montrond-les-Bains – Feurs – Saint-Etienne	3
1.1.4 Application du tarif urbain sur les lignes transférées à Roannais Agglomération	3
1.1.5 La fréquentation du réseau TIL	3
2 De nouveaux partenariats et des services pour développer l'usage et l'attractivité du réseau	3
2.1 Apprendre à se déplacer pendant la Semaine de la Mobilité	3
2.2 Le réseau TIL partenaire de Sainté Shopping	4
2.3et de la Foire de Saint-Etienne 2013	4
2.4 Des services d'information via téléphone mobile :	4
3 L'avenir du réseau TIL : complémentarité et multimodalité	5
4 1^{er} bilan de la rentrée dans les transports scolaires	5
4.1 Progression de l'inscription en ligne	6
4.2 Première rentrée en billettique pour 18 000 scolaires	6

contact presse :

Pierre Chappel
04 77 48 42 38
06 21 12 25 47
pierre.chappel@cg42.fr

1 De Nouvelles améliorations sur le réseau TIL

Avec 40 millions d'euros consacrés aux transports en 2013 et 8 millions de voyages annuels assurés par son réseau TIL, le Conseil général est un acteur majeur de la mobilité des personnes dans la Loire.

Le Conseil général propose chaque année au mois de septembre des nouveautés et des améliorations pour faciliter la vie de tous les voyageurs, scolaires et adultes. La rentrée 2013 s'inscrit dans cette dynamique avec :

- des évolutions positives de l'offre de transport notamment sur les lignes les plus importantes du réseau qui font suite à la recombinaison des agglomérations urbaines,
- de nouveaux partenariats et des services permettant d'encourager l'usage des transports collectifs,
- une réflexion sur l'avenir de la compétence Transport du Département dans le cadre d'un schéma global de mobilité.

1.1 Évolution des compétences et de l'offre

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le paysage des transports publics a évolué dans la Loire. Les deux communautés d'agglomération de Roanne et de Saint-Etienne se sont étendues, prenant au passage la compétence transport sur les nouvelles communes intégrées.

Cette nouvelle donne a conduit à court terme à un travail d'ajustement de l'organisation du réseau pour la rentrée 2013. Une réflexion plus large est également en marche afin de définir la politique du Département en matière de transport public dans le cadre du renouvellement des contrats en 2015, et de mobilité en général dans les années qui viennent.

1.1.1 Une ligne 107 plus rapide entre Saint-Just Saint-Rambert et Saint-Etienne

La ligne 107 Sury-le-Comtal – Saint-Just-Saint-Rambert – Saint-Etienne est la ligne la plus impactée par l'extension du périmètre de transport urbain sur Andrézieux et la Fouillouse. Cette ligne assurait en effet une desserte importante de ces deux communes en direction de St-Etienne, désormais du ressort de la STAS. Le Conseil général et le transporteur ont travaillé de concert à la refonte de l'offre pour limiter les passages à Andrézieux et à la Fouillouse, comme le souhaitait Saint-Etienne Métropole, et proposer une offre bénéficiant aux habitants de St-Just St-Rambert et Sury-le-Comtal.

En proposant alternativement le même nombre de service omnibus et de services express, tout au long de la journée, la nouvelle ligne 107 offre un meilleur service.

La ligne devient plus rapide : le service omnibus à partir de Sury-le-Comtal jusqu'à Saint-Etienne Châteaureux n'excède par une heure contre 1h15 voire 1h20 l'année dernière, soit un gain de 15 à 20 minutes par trajet. Pour le service express, avec un temps de parcours de 45 minutes de bout en bout en heure de pointe, l'autocar à partir de Saint-Just Saint-Rambert devient concurrentiel avec la voiture individuelle.

La ligne devient plus directe : entre 8 et 9 services express tout au long de la journée, contre 3 l'année dernière, le choix des horaires est plus large et la mobilité accrue. Une vaste campagne d'information est en cours sur le secteur pour promouvoir cette offre réajustée.

1.1.2 Création d'un aller-retour express sur la ligne 111 Montbrison – Saint-Etienne

La plupart des lignes armature du réseau proposaient des services express à la clientèle, à l'exception de la ligne 111 entre Montbrison et Saint-Etienne, qui est pourtant la ligne la plus importante du réseau. A la rentrée 2013, un aller-retour express est proposé à titre expérimental sur cette ligne en heure de pointe du matin et du soir. Le nouvel itinéraire propose d'emprunter l'autoroute puis la voie rapide RD498 jusqu'à Bonson afin d'éviter le passage par Andrézieux-Bouthéon, ce qui représente un gain de 10 minutes pour la clientèle.

1.1.3 Simplification de l'itinéraire de la ligne 105 Montrond-les-Bains – Feurs – Saint-Etienne

Cette ligne dessert Feurs et Montrond-les-Bains. La suppression du passage par la Fouillouse a permis de rationaliser son itinéraire, et de le rendre plus lisible pour la clientèle en simplifiant la fiche horaire. A noter, cette ligne propose déjà trois allers-retours express par autoroute à partir de Montrond-les-Bains en connexion directe avec l'aire de covoiturage aménagée en bordure de l'A72. Ainsi, les automobilistes peuvent, s'ils le souhaitent, mixer aisément covoiturage et transports collectifs.

1.1.4 Application du tarif urbain sur les lignes transférées à Roannais Agglomération

Dans le Roannais, la grande nouveauté de cette rentrée réside dans l'application à partir du 1^{er} septembre du tarif urbain sur les 4 lignes TIL relevant désormais de sa compétence. La gestion déléguée au Conseil général de ces lignes permet une transition tout en douceur pour les voyageurs. Les deux lignes TIL qui pénètrent dans l'agglomération, 201 Balbigny - Roanne et 206 Saint-Just-en-Chevalet – Roanne prennent en charge les voyageurs des communes de Roannais Agglomération avec application du tarif urbain également. La gare routière départementale de Roanne, gérée par le Conseil général, devient de fait une gare mutualisée délivrant de l'information pour les deux réseaux urbain et interurbain.

1.1.5 La fréquentation du réseau TIL

A périmètre égal, la fréquentation du réseau est stable avec 385 000 voyages enregistrés depuis début 2013, après une progression ininterrompue de sa fréquentation commerciale totalisant près de 114 % de hausse en 5 ans. Plus que jamais, le Conseil général et ses exploitants sont mobilisés pour continuer à rendre le réseau performant et attractif.

2 De nouveaux partenariats et des services pour développer l'usage et l'attractivité du réseau

2.1 Apprendre à se déplacer pendant la Semaine de la Mobilité

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité qui s'ouvre aujourd'hui même, le Conseil général a décidé d'organiser demain mardi 17 septembre au **Cybercentre de Montrond-les-Bains** une formation ouverte à tous intitulée « **Soyez Mobile, apprenez à vous déplacer** ».

Cette animation gratuite proposée en partenariat avec la commune de Montrond-les-Bains et la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier se présente sous la forme d'un atelier interactif et convivial assuré par Hélioise, durant lequel les participants pourront échanger et poser toutes les questions qui les intéressent sur le réseau TIL, les transports collectifs et la mobilité en général.

Aujourd'hui, la mobilité est une aptitude essentielle qui conditionne l'accès à l'emploi, au service public, à la santé, à la culture, mais aussi aux lieux de loisirs ou de consommation. Souvent, l'offre de transport public alternative à la voiture individuelle est peu ou mal connue. Dans ce contexte, sauter le pas et emprunter un réseau de transport pour la première fois peut apparaître comme compliqué et source de stress.

Chaque atelier, d'une durée de 1h30 environ, est ouvert à tous sur inscription et peut accueillir jusqu'à 10 participants. Deux séances sont proposées au choix, à 14h30 et à 17h30.

2.2 Le réseau TIL partenaire de Sainté Shopping

Les transporteurs du réseau TIL sont désormais partenaires de l'association de commerçants Sainté Centre-ville dans le cadre du dispositif Sainté Mov'in de réduction sur les transports et les stationnements mis en place par l'association stéphanoise depuis 2 ans.

Une carte « Sainté Movin » tamponnée 4 fois vaut désormais un trajet sur les lignes du réseau TIL desservant Saint-Etienne. Il suffit de remettre la carte complète au conducteur de la ligne pour se voir offrir immédiatement le trajet. Ce dispositif, déjà en place avec le réseau STAS sur Saint-Etienne, fonctionne très bien.

2.3et de la Foire de Saint-Etienne 2013

Du 20 au 30 septembre 2013, le réseau TIL est partenaire de la Foire de Saint-Etienne pour faciliter l'accès à cet événement majeur en Loire Sud. **Sur présentation du ticket d'entrée à la Foire au conducteur, le trajet retour sera offert sur les douze lignes TIL desservant Saint-Etienne.** Les sept lignes en direction de Chateaufort desserviront exceptionnellement l'arrêt STAS du Parc des expositions situé à proximité de l'entrée.

2.4 Des services d'information via téléphone mobile :

Travaux, intempéries, épreuves sportives, foires : autant d'événements qui peuvent perturber le fonctionnement du réseau TIL. Le Conseil général améliore l'information en situation perturbée en proposant aux voyageurs de recevoir des textos. Ce service **gratuit** d'info trafic **par SMS** est proposé sur toutes les lignes TIL, **3 000 voyageurs scolaires et commerciaux** sont abonnés et reçoivent sur leur téléphone des informations sur leur ligne envoyées directement par les transporteurs.

Depuis quelques mois, le calculateur d'itinéraire régional Multitud est également accessible via smartphone. Véritable « Mappy » des transports collectifs en Rhône-Alpes, Multitud propose des itinéraires avec le TIL, mais aussi la STAS, la SNCF, le réseau STAR de Roanne, les TCL.... Le Conseil général est partenaire de ce projet piloté par la Région Rhône-Alpes depuis 2008.

3 L'avenir du réseau TIL : complémentarité et multimodalité

Le Département prépare l'avenir, en s'appuyant sur l'existant. Une réflexion est engagée au travers d'une étude de Schéma global de Mobilité autour duquel s'articuleront les politiques du Conseil général en faveur de la mobilité : transport public, mais aussi vélo, transport à la demande, covoiturage, etc.

Le renouvellement du réseau TIL prévu en 2015 s'inscrit tout naturellement dans cette démarche globale visant à proposer aux différents territoires des solutions de mobilité qui leur conviennent en fonction des besoins de déplacement des différentes catégories de population. Le réseau TIL viendra encore davantage en complémentarité des autres modes de déplacement et/ou des autres réseaux. Le Département souhaite en effet que ce schéma privilégie les logiques de mutualisation et d'optimisation des moyens.

Pour le Département, les enjeux sont de taille :

- garantir la solidarité avec les territoires, en particulier les territoires ruraux qui font face au vieillissement de leurs habitants, ainsi qu'à une précarisation économique,
- offrir l'accessibilité des transports pour tous, dans le cadre de la loi de février 2005,
- organiser l'aménagement des territoires par des liaisons entre les zones rurales et les zones urbaines, et entre les agglomérations.
- répondre au défi environnemental par la contribution des transports publics à la limitation des gaz à effet de serre.

Le TIL en chiffres :

600 cars tous les jours

30 lignes régulières TIL

Un tarif unique à 2 € le trajet

38 lignes de proximité

450 services de transport scolaire transportant 20 000 élèves

8 millions de voyages annuels

255 000 connexions en 2012 sur les pages TIL du site internet du Conseil général www.loire.fr/TIL

4 1^{er} bilan de la rentrée dans les transports scolaires

Le conseil général de la Loire est également gestionnaire de proximité du transport scolaire pour lequel Les familles s'inscrivent du 15 mai au 30 septembre.

Elles ont à leur disposition un numéro d'appels dédié 04 77 48 40 50, ainsi qu'une adresse de messagerie. Un accueil physique est également proposé à l'espace 42 rue Charles de Gaulle pendant un mois (les 15 jours qui précèdent la rentrée et les 15 jours qui suivent).

En 4 mois et demi, environ 20 000 appels sont reçus et 2 000 courriels traités.

4.1 Progression de l'inscription en ligne

D'année en année, le service d'inscription en ligne prend progressivement le pas sur le papier. Ainsi si au 03/09/2012, 71 % des élèves s'étaient inscrits sur le Web, ils étaient 78 % au 03/09/2013.

4.2 Première rentrée en billettique pour 18 000 scolaires

Désormais, les quelque 18 000 élèves transportés par le Conseil général sont équipés d'une carte billettique valable 5 ans.

Cette carte à puce sans contact contient les abonnements de transport scolaire et permet aussi d'acheter d'autres titres sur les lignes du réseau TIL.

Pour les 13 000 élèves qui avaient déjà reçu leur nouvelle carte billettique l'hiver dernier, les abonnements dématérialisés ont été chargés à distance. C'est un saut technologique important qui s'inscrit dans les démarches de modernisation de l'administration départementale et de développement durable.

Pour les enfants empruntant le TIL et la STAS, les deux abonnements urbain et interurbain ont été chargés sur un même support carte OÙRA!. Ce partenariat avec la STAS a évité aux familles de se déplacer en agence, même si certaines encore l'ont fait.

Cette rentrée est également l'occasion de rappeler quelques règles concernant la billettique :

- la validation de la carte est systématique à chaque montée,
- il ne faut pas jeter la carte quand arrivent les vacances, elle est conservée 5 ans,
- la réinscription est indispensable chaque année en temps et en heure, pour que le nouvel abonnement soit opérationnel dès la rentrée.